PV réunion #22 le 24 septembre 2025

Comité de pilotage du Plan d'Action Energie Durable et Climat (PAEDC)

Membres	**Rôle**	**GT**	
Le Goff Guillaume	Coordinateur POLLEC		Présent
Luc Della Faille	Echevin de l'énergie et de l'environnement		Présent
Mélanie de Posch	Conseillère énergie		Présente
Lacroix Marie	Citoyenne	GT1C, 4	Présente
Nobels Marc-Antoine	Entreprise	GT3,6	Présent
Christian Leroy	Citoyen	GT6	Présent
Jean De Greef	Citoyen		Présent
Nadine Leblanc	Citoyen	GT1C, GT6 et CCATM	Présente
Philippe Janssens	Citoyen	GT6	Excusé
Etienne Della Faille	Citoyen	GT3, 5	Excusé
Claude Cuvelier	Citoyen	GT3, 6	Excusé
Philippe Degavre	Citoyen	GT1C	présent

Ordre du jour

1. **Retours projets en cours**

   . Energie

   Plateforme de rénovation énergétique RenoBW

   Formation à l'auto-isolation

   Achat groupé d'énergie

   Génération zéro watt

   Bornes de recharge

   E-Lumin

   Unité de biométhanisation

   Audit des Bâtiments communaux

   . Mobilité

   Challenge mobilité de la région wallonne

   Le brevet du cycliste

   Voitures partagées

   . Environnement

   Végétalisation de la place communale de Dion le Val

   Les apéros climats

   Projet zéro déchet

   La journée de l'arbre

2. **Prochaine réunion du COPIL**

1. **Retours projets en cours**

Energie

Plateforme de rénovation énergétique RenoBW

Le projet Reno BW consiste à créer une Plateforme Locale de Rénovation Énergétique qui aura pour but d'accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur habitation. L'objectif de cette plateforme est de sensibiliser, de mobiliser et d'informer les citoyens sur les opportunités, les avantages, les actions, les primes et les outils permettant une rénovation énergétique réfléchie et performante. Elle accompagnera également les candidats rénovateurs pour les démarches nécessaires : réalisation d'un audit, demandes de primes, demandes de devis, choix de l'entrepreneur, suivi des travaux.

Cette initiative est portée par l'intercommunale in BW, en partenariat avec plusieurs communes du Brabant wallon dont Chaumont-Gistoux. Les autres communes partenaires étant : Beauvechain, Braine-l'alleud, Braine-le-château, Hélécine, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Tubize, Villers-la-Ville, et Waterloo.

Le 16 juin dernier le conseil communal a validé la participation à cette plateforme et décidé d'investir 6500€/an pendant 3 ans. Cette plateforme devrait être effective dans les semaines à venir.

Complément d'information donné pendant la réunion : Ce service sera accessible gratuitement à tous les citoyens qui en font la demande. Des séances d'informations seront organisées dans les mois à venir par INBW, afin de donner plus d'information sur le fonctionnement de cette plateforme.

Formation à l'auto-isolation

Cette formation est donnée par l'ASBL « les débrouillardes », (https://lesdebrouillardes.be) qui a été créée en 2015 afin d'apprendre aux gens à être autonome dans l'entretien de leur maison.

Une première formation se déroulera le samedi 4 octobre 2025, de 9h30 à 16h au service technique de la commune (rue Colleau, 2, derrière la roseraie). Celle-ci se compose :

- D'un cours théorique de 3h (9h30-12h30), dans lequel seront vus les principes physiques de l'isolation, l'inertie, la condensation, le triangle ventilation, isolation et étanchéité (VIE) ; Les caractéristiques, avantages et inconvénients des différents matériaux ; Les points d'attentions de la mise en œuvre; Isolation intérieure vs. extérieure, etc.
- D'un atelier pratique de 3h (13h-16h), qui consistera en la pose d'isolants souples et rigides sur un support mixte pour permettre de présenter la majeure partie des pratiques existantes.

Cette formation est complètement gratuite pour les habitants de Chaumont-Gistoux. En plus de cette formation théorique et pratique, les participants pourront, s'ils le veulent et à leur charge, demander une visite de chantier pour que les spécialistes des débrouillardes viennent les conseiller sur leurs travaux.

La formation est d'ores et déjà complète avec 12 participants et a couté 1300€ à la commune. L'organisation d'autres séances à destination des ouvriers de la commune et des citoyens qui n'ont pas pu participer à la première formation est en discussion.

Complément d'information donné pendant la réunion : La formation s'est très bien passée, avec au final 8 participants (4 annulations ont eu lieu la veille). Ces derniers sont tous très satisfaits du formateur ainsi que du contenu de la formation. Des visites de chantiers sont encore à organiser pour les participants demandeurs, mais d'autres formations seront probablement mises en place pour les ouvriers du service technique et les citoyens qui n'ont finalement pas pu venir et ceux qui seraient encore demandeurs

<u>Achat groupé d'énergie</u>

La nouvelle campagne d'achat groupé d'énergie a été lancé par Wikipower en septembre 2025.

<u>Génération zéro watt</u>

Trois écoles de la commune ont décidé de participer à « génération zéro watt » (Bonlez, Gistoux et Corroy). Il s'agit d'une action dont l'objectif est de supprimer les consommations d'électricité inutiles et s'approcher du « zéro watt » durant les heures creuses (nuit, week-end et congé). Pour cela, L'enseignant·e est soutenu·e par un·e accompagnateur·rice spécialisé·e en éducation à l'énergie sui viendra 4 fois, gratuitement, dans l'école. Il,elle dispose de ressources pédagogiques et propose aussi des animations pour l'éveil aux enjeux de l'énergie

Complément d'information donné pendant la réunion : Cette action sera menée par l'accompagnateur « Génération zéro watt », dans l'école de Bonlez (classe de 6e primaire), et se fera sur toute l'année. En parallèle, Mélanie de Posch, notre conseillère énergie, mènera la même action dans les deux écoles qui n'ont pas été choisies pour entrer officiellement dans le programme « Génération zéro watt » (Gistoux, Corroy). L'idée est d'informer les élèves sur la consommation énergétique de mais aussi de former les instituteurs.trices pour qu'ils elles puissent recommencer cette action les années suivantes si ils/elles le désirent.

Bornes de recharges

Cinq nouvelles bornes de recharge vont être placées sur le territoire communal

1. Blvd du centenaire, Dion le Val
2. Rue de l'église 17, Corroy
3. Ch de Huy 178, Gistoux
4. Rue Colleau, Gistoux
5. Rue de la briquetterie, Longueville

Complément d'information donné pendant la réunion : les bornes seront installées gratuitement suite au projet « EZ charge » mené par INBW.

E-Lumin

La phase 3 concernant les villages de CORROY, Vieusart et Longueville est en cours. Nous en sommes pour l'instant à l'étape test d'extinction où 253 luminaires sur 363 ont été éteints pour une durée de 6 mois. A la suite de ce test, les citoyens seront consultés afin de connaitre leur avis sur la situation. Pour l'instant, malgré quelques retours positifs, les retours des habitants sont plutôt négatifs avec 2 pétitions envoyées à l'administration communale.

La phase 4 qui concerne principalement les villages de Chaumont et Gistoux a également été entamée. Après analyses c'est 435 luminaires sur 660 qui sont pour l'instant identifié pour être éteints/supprimés. La CCATM doit encore organiser leurs visites de terrains (jour et nuits) afin de pouvoir donner leur avis.

Complément d'information donné pendant la réunion : Pour la phase 2, celle-ci sera normalement finalisée début décembre. Pour rappel 17 luminaires vont être replacés suite à la réunion citoyenne organisée en février 2025.

Concernant la phase 3, Suite à un problème de communication au sein d'ORES, une centaine de luminaires ont été supprimés au lieu d'être éteints. Pour l'instant la situation reste comme ça, mais si les habitants demandent que certains luminaires supprimés soient remis, ce sera à la charge d'ORES.

Nadine Leblanc fait également remarquer que les conseils de la CCATM de placer certains aménagements de sécurité routière (panneaux, catadioptres, bollards…) si des luminaires étaient supprimés n'avait pas été respectés. Pour les agents communaux, comme nous n'en sommes qu'à la phase test d'extinction, il n'est pas nécessaire de placer des aménagements de sécurité routière pour des luminaires qui vont potentiellement être rallumés après la phase test. Guillaume Le Goff et Mélanie de Posch vont regarder ce qu'il est possible de faire à moindre coût avec les aménagements qui sont disponibles dans le stock communal.

Pour la phase 4, les luminaires concernés ont été décrits par Guillaume Le Goff. La base de données qui a ainsi été créée doit maintenant être utilisée par la CCATM pour réaliser une étude de terrain et affiner ainsi la liste de luminaires candidats à la suppression.

<u>Unité de biométhanisation</u>

Des contacts ont été pris par Nadine Leblanc avec une famille d'agriculteurs de la commune pour discuter de la possibilité de mettre en place une unité de biométhanisation sur un de ses terrains. Plus de détails seront donnés par Nadine lors de la réunion copil du 24 septembre.

Complément d'information donné pendant la réunion : Après un rappel par Nadine Leblanc du fonctionnement d'une unité de biométhanisation et de l'historique du projet, elle nous a présenté les dernières avancées. Il y a un nouveau site potentiel, chez un agriculteur en limite de commune, qui est à l'étude. L'agriculteur et sa famille se posent encore des questions, mais sont intéressés par le projet. Une réunion avec Valbiom et Energreen va être organisée pour répondre à ses questions. Il faudra également faire, une mise à jour du tableau des intrants et des subsides disponibles, ainsi qu'une présentation au Collège communal. Luc Della Faille précise que le collège reste intéressé par un projet d'une unité de biométhanisation, en mettant la condition qu'un terrain doit être trouvé chez un particulier.

Audit des Bâtiments communaux

Afin de pouvoir mettre une priorité sur la rénovation de nos 13 bâtiments communaux, ces derniers bénéficieront en 2026 d'un audit énergétique.

De plus des capteurs de fuite d'eau ont été installé sur plusieurs de nos compteurs afin d'éviter le gaspillage.

Complément d'information donné pendant la réunion : Deux marché publics ont été passés en fonction de la surface des bâtiments.

Mobilité

Challenge mobilité de la région wallonne

Lors de la semaine de la mobilité qui a eu lieu du 16/09 au 22/09, la commune ainsi que l'école de Gistoux ont participé au « challenge mobilité » organisé par la région wallonne. Ceci dans le but de afin de sensibiliser respectivement les employés communaux ainsi que les élèves à la mobilité active. Il s'agit d'un jeu qui consiste à accumuler le plus de km en effectuant les trajets pour aller au travail ou à l'école à pied ou à vélo.

Complément d'information donné pendant la réunion : L'école de Gistoux a terminé troisième des écoles de moins de 500 élèves avec 1608 km parcourus et l'administration communale cinquième des employeurs de moins de 100 personnes avec 794 km parcourus.

Le brevet du cycliste

Avec notre partenaire pro vélo, la commune s'est engagée à organiser le brevet du cycliste pour 1 an supplémentaire, afin d'apprendre aux élèves de P5 à bien se comporter sur la route.

Voitures partagées

Le collège communal a donné l'autorisation de réaliser un marché public afin de choisir objectivement un prestataire de voitures partagées, pour deux véhicules prise charge par la Commune. Ceux-ci seront probablement installés place de l'église à Gistoux dans le courant de l'année 2026.

Environnement

Place communale de Dion le Val

Après avoir obtenus un subside de 104 997€ dans le cadre de l'appel à projet "AP4 - Droit de tirage Végétalisation des quartiers dans le contexte d'adaptation aux changements climatiques ». Les services environnement et POLLEC ont développé un projet de végétalisation de la place communale de Dion le val.

Ce projet consiste principalement à développer la biodiversité sur la place en plantant des prairies fleuries, des arbres (fruitiers ou non), et en créant une mare temporaire et un sandarium (zone d'accueil des abeilles terricoles). L'aspect social de la place sera également développé par l'ajout de mobilier urbain (bancs, tables, pergola, poubelle) et de jeux pour les enfants. Un parking vélo, une station de réparation de vélos ainsi que des panneaux pédagogiques sont également prévus au projet afin d'encourager les habitants à la pratique de la mobilité active et de les sensibiliser à la sauvegarde de la biodiversité.

Après avoir reçu les remarques du comité de citoyen, le projet final et le budget qui l'accompagne doivent encore être validés par le collège communal avant d'être envoyé à l'AWaP (Agence Wallonne du Patrimoine) et au comité de suivi de la région Wallonne.

Si vous êtes intéressé par le projet, vous pouvez venir vers moi pour le descriptif complet.

Complément d'information donné pendant la réunion : Pour rappel, cette zone est régulièrement confrontée à d'importants ruissellements. En effet, l'eau ruisselant depuis la rue du Sartau (pente de 5%) ne rencontre aucun obstacle avant d'aboutir sur la place communale de Dion le Val et dans le Pisselet (cours d'eau provincial qui longe le Boulevard du Centenaire/ rue des frères Poels). Une étude hydrologique, menée en mai 2025, a également révélé sur la place, la présence d'un lit argileux en surface présentant une faible perméabilité (3,0 x 10-7 m/s en moyenne). De plus, des relevés piézométriques réalisés font état d'une nappe affleurante, avec un niveau haut de nappe mesuré à 30 cm sous le terrain naturel. Une perméabilité faible du sol combinée à la présence d'une nappe affleurante explique la faible infiltration de l'eau au niveau de la place et les problèmes de ruissellement que l'on peut y observer. Le projet proposé par le bureau d'étude, prévoyait de réaliser un bassin d'orage sur l'ensemble de la place, ce qui est peu compatible avec l'aspect convivial que l'on voulait donner à cette place. Il a donc été décidé que ce projet de végétalisation permettra principalement de lutter contre les effets du dérèglement climatique (atténuation et adaptation) en apportant plus de biodiversité (prairie fleurie, arbres, arbustes) et en diversifiant les écosystèmes (zone humide avec une mare temporaire dont la hauteur variera avec la nappe phréatique, un

sandarium), ce qui permettra de favoriser la faune et la flore locale. Les semences et plantation utilisées dans le cadre de ce projet se conformeront d'ailleurs à la charte « Végétal d'ici ».

Les problèmes de ruissellements seront quant à eux gérés par une Zone d'Expansion de Crue de 40 000m^3 qui est en préparation (Début des travaux en août 2025) et qui servira à protéger Dion le Val contre les inondations.

Une fois finalisé le projet sera envoyé aux différents comités : AWaP et région Wallonne, pour validation.

Selon Nadine Le blanc et Marc Antoine Nobels, ce projet est apparemment passé en commission de la CCATM. Guillaume va se renseigner pour avoir le rapport de la commission.

Les apéros climats

Afin d'attirer un public plus familial pour ce 3eme « apéro, ça papote climat », les apéros se transforment en goûter climat et prendra place le mercredi 1er octobre prochain avec une marche du temps profond. La Marche du Temps Profond est une promenade de 3 kilomètres qui nous fait voyager à travers 4,6 milliards d'années d'histoire de la Terre. Chaque pas nous rapproche de l'apparition de la vie, des grands bouleversements climatiques, des dinosaures… jusqu'à l'émergence de l'humanité. C'est une manière ludique et poétique pour mieux comprendre notre place dans cette longue histoire, et de réfléchir ensemble à l'avenir de notre planète.

Projet zéro déchet

Nous avons reçu de la région Wallonne un appel à projet pour la prévention et de gestion des déchets dans le but de rendre la démarche Zéro Déchet. Le subside permet de financer un projet à hauteur de 0,80€/habitants, ce qui correspondrait à environs 9 600€ pour Chaumont Gistoux. Ce serait donc une occasion parfaite pour que Chaumont Gistoux devienne une commune en démarche zéro déchets. Pour l'instant le service AJE est en train de prospecter pour appliquer une démarche zéro déchet dans les cinq écoles de la commune à la rentrée 2026. Mais en plus des enfants il serait peut-être aussi intéressant de viser les adultes ou les commerces. Pourquoi pas en organisant une récolte de déchets réutilisable par d'autres sociétés/asbl, comme par exemple :

- Les cheveux (https://hairrecycle.be, https://coiffeurs-justes.com/) – think-pink.be
- Le plastiques (https://www.preciousplastic.com/)
- Les matières organiques (compostage, biométhanisation)

Complément d'information donné pendant la réunion : Toujours dans la thématique du zéro déchet, Marie Lacroix organisera un atelier « décorations de Noël DIY » le Dimanche 30/11 de 13h30 à 16h30à l'espace Perez. N'hésitez pas à partager l'information autours de vous.

La journée de l'arbre

La journée de l'arbre aura lieu le 22 novembre prochain en même temps que les « coquelicots givrés ». Nous sommes en recherche d'idée pour un stand/activité en lien avec cette thématique (bombes de graines, boules pour oiseaux…), en plus du stand pollec habituel.

Complément d'information donné pendant la réunion : Plusieurs activités ont été suggérées : fabrication de boules pour les oiseaux avec des pommes de pins, jeu basé sur la reconnaissance des arbres/écorces/feuilles.

2. Prochaines réunions COPIL

La prochaine réunion du COPIL aura lieu le mercredi **26 novembre 2025** prochain de **19h45 à 22H** à la salle du collège.

Proposition d'Ordre du jour : ultérieurement (suggestions bienvenues)